

MISSION "RETROUVE TON CAP" C'EST QUOI ?



C'est un nouveau dispositif d'accompagnement **des enfants âgés de 3 à 8 ans ayant un risque d'obésité ou un surpoids.**

Ce dispositif est **gratuit et personnalisé**, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Ce dispositif permet, après avis et prescription médicale du **médecin traitant**, de bénéficier de rendez-vous gratuits chez un professionnel de santé.



Pour en savoir plus, consultez notre vidéo sur le site internet de l'APESAL : www.apesal.fr/le-surpoids



Pour plus d'informations contactez la diététicienne de l'APESAL : marlene.dekelver@apesal.fr ou appelez le **03 20 44 38 55**



L'APESAL PRÉSERVE
L'AVENIR DES ENFANTS
EN FAVORISANT
LA PRÉVENTION



ACTION DE REPÉRAGE DU RISQUE DE SURPOIDS DE L'ENFANT À L'ÉCOLE

L'APESAL (association loi 1901) accompagne votre enfant dès le plus jeune âge en organisant des dépistages précoces (vue, audition, langage, bucco dentaire, risque de surpoids) dans les écoles maternelles et primaires du Nord en lien avec ses partenaires institutionnels. **L'APESAL accompagne les familles et les enfants dans le cadre du suivi de l'accès aux soins.**



QU'EST-CE QUE, LE RISQUE ULTÉRIEUR DE SURPOIDS DE L'ENFANT ?

Nous ne sommes pas tous égaux devant le risque de surpoids : certaines personnes ont tendance naturellement à prendre plus de poids que d'autres.

Nous sommes **tous différents** de par notre **hérédité**, nos activités, notre alimentation, notre rythme de sommeil, les loisirs, le temps et les moyens disponibles...

C'est dès la petite enfance, **avant l'âge de 6 ans** que certains enfants ont tendance à prendre plus de poids que les autres. (Rebond d'adiposité précoce).

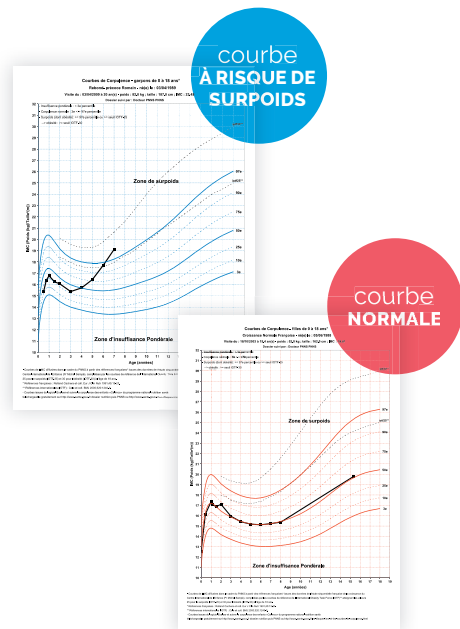
“ Parce que le risque ultérieur de surpoids ne se voit pas et que... les kilos les plus faciles à perdre ...sont ceux que l'on n'a pas pris. ”

En cas de risque ultérieur de surpoids ou de surpoids déjà installé, **il est important alors d'être attentif**, de faire un point sur **les habitudes de vie**, ... pour permettre à son enfant de **grandir en bonne santé**.

Ce risque est détectable dès l'enfance en regardant l'évolution de la courbe de corpulence dans le temps. C'est pourquoi, **il est important de surveiller la croissance régulière de votre enfant** pour maîtriser ce risque dès son apparition.

Si la courbe de croissance d'un enfant augmente d'un ou plusieurs couloirs vers le haut, alors cela montre cette capacité naturelle à prendre du poids ou une accélération de sa croissance.

Cet enfant sera alors à risque de surpoids.



EN PRATIQUE, COMMENT SE PASSE L'ACTION ?



1 LA FAMILLE AVANT LE REPÉRAGE

- L'enseignant vous transmet la feuille de renseignements à compléter, en notant les poids et tailles, importants pour le traçage des courbes.
- Glissez la feuille dans l'enveloppe portant la mention « CONFIDENTIEL » et remettez-la à l'enseignant. Le carnet de santé peut aussi être joint pour le jour du passage du professionnel de l'APESAL dans l'école.

2 À L'ÉCOLE

Votre enfant sera pesé et mesuré par une infirmière ou une diététicienne de l'APESAL. Votre enfant restera habillé, seules ses chaussures seront retirées. Le poids des vêtements sera pris en compte et retiré du poids mesuré.

3 A L'APESAL

La diététicienne tracera les courbes de poids, de taille et d'IMC de votre enfant et regardera leur évolution pour savoir si votre enfant est à risque de surpoids.

4 LE MÉDECIN TRAITANT

de votre enfant, dans le cadre du suivi d'accès aux soins, recevra les résultats du repérage, si votre enfant est à risque ou en surpoids.

5 LA FAMILLE À LA SUITE DU REPÉRAGE :

si votre enfant présente un risque ou un surpoids, vous serez contactés par l'infirmière ou la diététicienne de l'APESAL. Elle vous proposera de vous rencontrer en rendez-vous de prévention, pour vous remettre la courbe de résultat et vous présenter le nouveau dispositif de l'Assurance Maladie : « Mission Retrouve Ton Cap ! »